

et qui peut dire que sa route ne se brisera pas un jour sous ses pieds ? Maintenant c'est pire qu'alors, et toutes les avenues sont occupées, et le mécompte et le découragement s'en mêlent bien plus vite. M. Dagier, ses études finies, vint à Lyon chez un négociant à qui il avait été recommandé, et jeta, comme on dit, la soutane aux orties ; mais les graves leçons qu'il avait reçues ne se perdirent pas chez lui, et, s'il avait appris ses devoirs, cette connaissance lui servit pour le rendre honnête homme. Il est difficile, s'appelait-on même Talleyrand de Périgord, que les souvenirs de grand séminaire arrivent à s'éteindre, et qu'un jour ou l'autre la foi ne se réveille pas énergiquement.

De Lyon, M. Dagier retourna bientôt à Saint-Etienne, où il devint commissaire des droits seigneuriaux. Cette place ayant été ensuite supprimée par la Révolution, il se fit libraire. Le peu de succès qu'il obtint dans cette nouvelle profession ne lui permit pas de la continuer longtemps et il se mit à étudier le droit, science aride et épineuse, qui touche à la théologie par bien des côtés, dans les questions vitales et d'un ordre éternel. M. Dagier se trouvait reporté presque sur un terrain connu.

En 1791, l'estime dont il jouissait à Saint-Etienne le fit élever aux fonctions de procureur-syndic, mais il n'occupa ce poste que trois ou quatre mois, car ses opinions royalistes, opinions auxquelles il est resté fidèle depuis, à travers les tergiversations de tant de gens variables et souples, le rendirent bientôt suspect. Il se vit même porté sur une liste de proscription et fut obligé d'émigrer. Ce fut en Suisse qu'il se réfugia. Il n'eut alors, pour vivre, d'autres ressources que l'instruction acquise aux écoles de théologie et de droit ; il donna des leçons, et lia connaissance avec un évêque qui se l'attacha en qualité de secrétaire.

Après le 10 brumaire, M. Dagier rentra en France, et fut nommé juge au tribunal civil de Montbrison, sous le président Portier.

En 1805, il vint habiter Lyon, avec le simple titre d'avocat.